



11 avril 2024

Stratégie eau cantonale

Renforcement de la mise en œuvre d'une gestion coordonnée de l'eau en Valais

La mise en œuvre de la stratégie eau cantonale progresse. La moitié des trente-neuf mesures destinées à mettre en place une gestion coordonnée de l'eau en Valais a un taux d'avancement égal ou supérieur à 75%. Cinq d'entre elles sont entièrement réalisées. L'une de ces mesures porte sur la nomination d'un délégué aux questions relatives à l'eau, désormais en fonction depuis le 1^{er} avril 2024. Ce dernier poursuivra les travaux du groupe de travail chargé de mettre en œuvre la stratégie eau, en mettant un accent particulier sur la récolte de données liées à l'eau, la promotion d'une gestion par bassins versants et le développement de collaborations entre les parties prenantes. Des synergies accrues doivent également être développées entre le canton et les communes.

La stratégie eau cantonale, adoptée en 2014, vise à garantir une gestion coordonnée de l'eau en Valais, cela compte tenu de sa multifonctionnalité et des conflits d'usage que celle-ci peut engendrer. Pour y parvenir, huit lignes directrices déclinées en trente-neuf mesures ou actions ont été définies. Elles concernent la gestion coordonnée de l'eau, la formation et la recherche, l'alimentation en eau potable, le fait d'assurer une qualité élevée de l'eau, la protection contre les dangers naturels, la production d'énergie, l'approvisionnement de l'économie ainsi que le maintien et la revalorisation des biotopes.

Chaque action tient compte de l'ordre de priorités fixé par la stratégie cantonale, à savoir :

- 1) Utilisation de l'eau comme eau potable,
- 2) Protection de l'eau en tant que ressource et protection des hommes contre les dangers naturels liés à l'eau et
- 3) Mise en valeur de l'eau dans la production d'électricité, l'agriculture, l'industrie, le tourisme, les biotopes et les paysages.

La réalisation des mesures est coordonnée par un groupe de travail réunissant treize services de l'administration cantonale ainsi qu'un représentant de la Fédération des communes valaisannes. A ce jour, la moitié de ces mesures a un taux d'avancement égal ou supérieur à 75%, dont cinq sont terminées.

L'une des mesures de la stratégie cantonale concerne la nomination d'un délégué aux questions relatives à l'eau, mesure réalisée avec l'entrée en fonction de Laurent Horvath au 1^{er} avril 2024. Souhaitée par le Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE) et acceptée par le Grand Conseil, la création de ce poste est une réponse à l'accélération, due aux changements climatiques, des défis liés à la gestion de l'eau. Les récentes restrictions ou



pénuries ont, par exemple, mis en exergue la nécessité de gérer autrement cette ressource. Le délégué à l'eau s'attachera donc à favoriser une utilisation concertée de l'eau entre les différents acteurs, afin qu'ils puissent partager leurs données, avec l'objectif de garantir la sécurité d'approvisionnement, et que les communes renforcent leur collaboration en cas de besoin ou de problèmes particuliers. Les collaborations déjà initiées avec les Hautes Ecoles, les différents acteurs concernés ainsi que les cantons et pays alpins limitrophes, qui font face aux mêmes défis, seront intensifiées et développées. Enfin, un travail de sensibilisation sera poursuivi en direction des élus et de la population.

La gouvernance de l'eau constitue en enjeu fondamental pour atteindre l'objectif d'une gestion coordonnée de cette ressource. En Valais en effet, la gestion de l'eau - hormis celle du Rhône - est du ressort des communes. Les trente-neuf mesures de la stratégie eau cantonale ont dès lors davantage valeur d'incitations. Des synergies accrues doivent donc être développées entre le canton et les communes.

Le délégué aux questions relatives à l'eau préside désormais le groupe de travail sur la stratégie eau cantonale qui reste en place. L'intégration des deux antennes régionales renforce la représentation des communes.

Personnes de contact

Franz Ruppen, chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, 027 606 33 00

Stève Lattion, membre du groupe de travail sur la stratégie eau cantonale, représentant de la Fédération des communes valaisannes, 079 291 59 07

Laurent Horvath, délégué aux questions relatives à l'eau, 079 687 71 67